infoCHANTIER

HABITATIONS LENOIR-SAINT-HENRI

Adresses : 4422-4432, rue Saint-Antoine Ouest; 4876, rue Dagenais; 4416-4420, rue Saint-Antoine Ouest; 4433-4453, rue Saint-Jacques; 308-310, rue Saint-Ferdinand; 160, rue Butternut; 4820-4824, rue Sainte-Émilie; 152-158, rue Turgeon; 96-110, rue Turgeon; 155, rue Bourget; 75-81, rue Bourget; 3675, rue Saint-Ambroise.

Remplacement de la toiture

Nous remplacerons la toiture actuelle par une toiture blanche. Ce type de toiture permet de réduire les îlots de chaleur et d'abaisser la température ambiante, particulièrement en période de grosse chaleur.

Calendrier
De la mi-mars à juin 2022

Horaire
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Entrepreneur
J. Veilleux & fils inc.

Calendrier détaillé

4422-4432, rue Saint-Antoine Ouest :	mi-mars
4876, rue Dagenais :	fin de mars
4416-4420, rue Saint-Antoine Ouest :	début d'avril
4433-4453, rue Saint-Jacques :	début d'avril
308-310, rue Saint-Ferdinand :	mi-avril
160, rue Butternut :	fin d'avril
4820-4824, rue Sainte-Émilie :	fin d'avril
152-158, rue Turgeon :	début de mai
96-110, rue Turgeon :	mi-mai
155, rue Bourget :	fin de mai
75-81, rue Bourget :	début de juin
3675, rue Saint-Ambroise :	mi-juin

Impliquez-vous ce que vous **devez faire**

1. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale (coupure de courant, par exemple).
2. Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin du chantier et des équipements.
3. Respectez les périmètres de sécurité délimités par l'entrepreneur.
4. Ne sortez pas sur votre balcon et limitez vos passages dans la cour quand les ouvriers travaillent. Surveillez les jeunes enfants qui circulent habituellement dans ces espaces.
5. Protégez vos climatiseurs et vos antennes satellites.
6. Déplacez vos antennes sur une base au toit lorsque la toiture sera terminée.

inconvénients pendant les travaux

- Bruit, poussière, présence d'équipements et de machinerie
- Présence des ouvriers autour de l'immeuble
- À certains moments de la journée, la machinerie pourrait empêcher les véhicules de circuler dans la ruelle.
- Des odeurs pourraient être perçues (goudron, peinture)
- Vous n'aurez pas accès au stationnement à certains moments pendant les travaux. Surveillez les avis.
- Balcon et cours avant et arrière :
  - Pour des raisons de sécurité, vous n'aurez pas accès à vos balcons ni à vos cours avant et arrière pendant les phases critiques du projet.
  - Une protection sera installée au-dessus des portes-fenêtres (porte-patio) et l'accès pourrait être bloqué par des barrières temporaires.

pourquoi des travaux

Au fil des ans, la toiture s'est détériorée à certains endroits, permettant à l'eau de s'infiltrer dans certains logements. La nouvelle toiture améliorera la performance du toit. Il sera plus étanche et améliorera notre efficacité énergétique. Des matériaux de qualité seront utilisés, ce qui augmentera la durabilité des éléments et en facilitera l'entretien.

Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. Le contremaître de l'entrepreneur a l'obligation de faire respecter les consignes en vigueur.

Investissements : 1 350 000 $

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

GENEVIÈVE TOUSIGNANT
Agente de liaison | 514 868-3265 | genevieve.tousignant@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :

Office municipal d'habitation de Montréal

Travaux financés par :

Communauté métropolitaine de Montréal

SCHL CMHC

Société d'habitation Québec

Impliquez-vous

PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre antenne satellite

Si vous avez une antenne satellite, vous devez :

- La faire déplacer sur le toit de votre immeuble.
- La faire installer par votre fournisseur de services.

Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services. Choisissez un jour de semaine entre 8 h 30 et 15 h 30.
2. **Appelez-nous au 514 872-6646** de la visite du technicien. Prévenez-nous au moins 24 heures à l'avance.
3. **Lorsque le technicien est sur place, appelez-nous.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès au toit.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec votre agente de liaison, **Geneviève Tousignant au 514 868-3265**. Ayez votre facture en main.

Si votre antenne n'est pas été déplacée avant le début des travaux, elle sera débranchée et retirée.